

3 La structuration des parcours de formation

3.1 L'architecture et le détail de la conception de l'offre

- Avez-vous conçu votre offre de formation LMD :
 - En partant du Doctorat pour définir Masters et Licences ?
 - En partant de la Licence pour définir Masters et Doctorats ?
- Comment sont bâties les Masters de votre établissement :
 - Arborescence en Y ?
 - Arborescence en I ?
 - Arborescence en T ?
- A quel niveau de l'offre sont situées les passerelles de réorientations potentielles prévues pour les étudiants :
 - Réorientations à l'intérieur de votre établissement ?
 - Réorientations vers l'extérieur de votre établissement ?
- A quel niveau de l'offre sont prévues les sorties vers la vie active pour les étudiants ?
- Comment nommez-vous "les UE librement choisies" prévues par l'article 14 de l'arrêté du 23 avril 2002 relatif au grade de Licence :
 - UE d'ouverture ?
 - UE libre ?
 - UE optionnelle ?
 - Autre ?
- Où se situent-elles dans le parcours de l'étudiant ?
- Quel créneau avez-vous aménagé spécifiquement dans l'emploi du temps de l'étudiant pour qu'il puisse matériellement suivre ces UE ?
- Ces UE d'ouverture sont-elles par définition :
 - Disciplinaires ?
 - Non disciplinaires ?
- Globalement, la structure des parcours prévue par votre offre de formation favorise-t-elle la double diplomation et/ou l'obtention accélérée des semestres non acquis ?
- Quelle place est donnée à l'enseignement des langues pour non spécialistes dans les différents cursus ?
- Existe-t-il des préparations à la certification en langues pour non spécialistes ?
- Si oui, lesquelles :
 - CLES ?
 - TOEIC ?
 - TOEFL ?
- Ces certifications sont-elles nécessaires pour obtenir des diplômes ?
- Une préparation au C2I est-elle intégrée – partiellement ou totalement - aux parcours de formation ?
- Si oui, cette préparation s'effectue-t-elle :
 - En enseignement présentiel ?
 - En auto-formation ?
- Si non, pour quelle raison votre université n'a-t-elle pas demandé l'autorisation de délivrer le CLES ?



- Comment évaluez-vous les compétences dans les parcours de Master ?
- L'obtention du C2I est-elle obligatoire pour la délivrance de la Licence ?
- L'obtention du C2I est-elle obligatoire pour intégrer un Master ?



3.2 L'articulation des parcours de formation (instituts, écoles internes)

- Des enseignements spécifiques préparatoires sont-ils organisés pour les étudiants désireux d'intégrer un IUFM ?
- Comment s'effectue le recrutement au sein de l'école interne de votre établissement ?
- Existe-t-il des passerelles pour les étudiants désireux d'abandonner les enseignements d'un IUT, et vice-versa ?
- L'articulation des parcours de formation inclut-elle la synchronisation des calendriers d'enseignements pour permettre les changements d'orientation des étudiants ?



3.2.1. Concertation des équipes pédagogiques, réunions des équipes de formation

- Quelles thématiques font l'objet de la concertation :
 - Confirmation de la cohérence des parcours ?
 - Pondération des crédits ECTS ?
 - Modalités de l'évaluation des connaissances/compétences ?
 - Calendrier du déroulement de la formation ?
 - Place des stages dans les formations professionnalisées ?...
- Quel est le rythme de la récurrence des réunions des équipes de formation ?

